

NOM DU PRODUIT

Apprêt GEOGARD^{MD}

Pinte

1 gallon

5 gallons

APPRÊT GEOGARD

Description

L'apprêt GEOGARD est un produit d'entretien industriel monocomposant qui s'utilise pour favoriser l'adhérence des produits GEOGARD.

Utilisations

L'apprêt GEOGARD est conçu pour favoriser l'adhérence des nouveaux produits GEOGARD aux produits GEOGARD soumis aux intempéries ou ayant vieilli.

Avantages

L'apprêt GEOGARD redonne vie aux revêtements d'uréthane soumis aux intempéries avant l'application de nouvelles couches.

Restrictions

La température d'application doit être supérieure à 4 °C (40 °F). Ne pas appliquer sur le goudron et sur les produits à base de silicone. Ne pas appliquer sur les surfaces humides ni lorsqu'il menace de pleuvoir.

Couverture

400 à 500 pi²/gal

Préparation

Toutes les surfaces doivent être exemptes de saleté, de graisse, d'huile, de craie, de peinture écaillée, de rouille, de mortier et d'autres matières étrangères pouvant empêcher la bonne adhérence de l'apprêt GEOGARD. La meilleure façon de procéder est d'effectuer un lavage à haute pression ou d'utiliser un balai rigide. Toutes les surfaces doivent être entièrement sèches avant l'application de l'apprêt GEOGARD.

Application

L'apprêt GEOGARD s'applique à l'aide d'une brosse, d'un rouleau ou d'un équipement de pulvérisation. Laisser mûrir pendant environ 30 minutes ou jusqu'à ce que l'apprêt soit sec et collant.

L'apprêt GEOGARD doit être recouvert d'une couche de finition avant d'avoir durci en mûrissant. Si l'apprêt sèche complètement, il sera nécessaire d'appliquer une couche supplémentaire.

Se reporter au devis d'application pertinent pour de plus amples renseignements.

Entretien

L'apprêt GEOGARD est conçu pour être recouvert d'une couche de revêtement d'uréthane de Republic Powdered Metals. Il est recommandé de vérifier régulièrement les couches de revêtement appliquées et de les examiner à nouveau chaque fois qu'elles sont exposées à des conditions météorologiques difficiles. De légères retouches peuvent être effectuées à tout moment en suivant les procédures d'application recommandées.

Services techniques

Il est possible d'obtenir, auprès du fabricant, des conseils techniques sur la convenance des matériaux selon une utilisation donnée ainsi que les exigences d'utilisation finale. Se reporter à l'étiquette et à la fiche signalétique pour connaître les mises en garde.

DONNÉES TECHNIQUES

Poids par gallon (ASTM D 1475)	7,5 lb
Solides en poids	12 % ± 1 %
Viscosité à 25 °C (77 °F) (ASTM D 562)	24 à 32 CPS
COV	79 g/L
Temps de séchage	30 minutes
Point d'éclair (ASTM D 3278)	27 °C (80 °F)
Nettoyage	Diluant no 1 Republic ou xylène


REPUBLIC
POWDERED METALS, INC.

Republic Powdered Metals, Inc.
2628 Pearl Road • Medina, OH 44256
www.rpmrepublic.com

Apprêt GEOGARD^{MD}



Republic Powdered Metals, Inc.

2628 Pearl Road, Medina, OH 44256
Tél. : 800 551 7081 • Téléc. : 800 382 1218
www.rpmrepublic.com

Pour information au Québec :

Tremco Canada, 1445 De Coulomb, Boucherville, Qc, J4B 7L8
514-521-9555, 1-800-668-9879

GEOGARD est une marque déposée aux É.-U. de Republic Powdered Metals, Inc.

Les renseignements figurant sur cette fiche signalétique sont en vigueur à partir de juillet 2008 et remplacent toutes les données antérieures concernant ce produit et son utilisation.

© Republic Powdered Metals, Inc., 2008. Tous droits réservés.

Les déclarations fournies concernant les matériaux mentionnés aux présentes ne servent que de lignes directrices générales sur l'utilisation des matériaux et sont considérées comme véridiques et exactes. Comme le mode d'utilisation du produit est indépendant de sa volonté, Republic NE FAIT NI N'AUTORISE AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONVENANCE PRÉCISE, NI AUCUNE AUTRE GARANTIE OU DÉCLARATION EXPLICITE OU IMPLICITE CONCERNANT CE PRODUIT, À L'EXCEPTION DU FAIT QU'IL EST CONFORME À L'ÉCHANTILLON DE PRODUIT DE REPUBLIC. L'acheteur et l'utilisateur acceptent le produit dans ces conditions et assument les risques de défaillance, de blessures ou de pertes et de dommages matériels et la responsabilité découlant de la manipulation, de l'entreposage ou de l'utilisation du produit, que celui-ci soit ou non manipulé, entreposé ou utilisé conformément aux instructions et au devis. REPUBLIC N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DE TOUTE VIOLATION DE LA GARANTIE. LA RESPONSABILITÉ DE REPUBLIC SE LIMITE, À SA DISCRÉTION, AU REMPLACEMENT DE BIENS JUGÉS COMME PRÉSENTANT DES DÉFAUTS DE FABRICATION PAR DES BIENS IDENTIQUES OU D'UNE MÊME VALEUR.